

**51ÈME SESSION DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE**

**DU 7 AU 16 JUILLET 2022**

**LILONGWE (MALAWI)**

**ORDRE DU JOUR (FEUILLETON)**

**JEUDI 14 JUILLET 2022**

**Ordre du jour**

1. **Motion portant Adoption de la Loi Type de la SADC sur la Gestion des Finances Publiques**

*« Que la Loi Type de la SADC sur la Gestion des Finances Publiques soit adoptée par la 51ème Session de l'Assemblée Plénière ».*

|  |  |
| --- | --- |
| Motionnaire : | La Très. Hon. Présidente Nelly Butete Kashumba MUTTI, Parlement de la Zambie |
| Comotionnaire / Second Motionnaire : | La Très Hon. Présidente Catherine Gotani HARA, Parlement du Malawi |

1. **Motion portant Adoption du Rapport de la Réunion Conjointe du Comité Permanent de l’Alimentation, de l’Agriculture et des Ressources Naturelles et du Comité Permanent du Commerce, de l’Industrie, des Finances et de l’Investissement**

*« Que le Rapport de la Réunion Conjointe du Comité Permanent de l’Alimentation, de l’Agriculture et des Ressources Naturelles et du Comité Permanent du Commerce, de l’Industrie, des Finances et de l’Investissement soit adopté par la 51ème Session de l'Assemblée Plénière ».*

|  |  |
| --- | --- |
| Motionnaire : | Hon. Ishmael Ndaila ONANI, Président du Comité Permanent de la FANR |
| Comotionnaire / Second Motionnaire : | Hon. Dumelang SALESHANDO, Vice-Président du Comité Permanent du TIFI |

1. **Motion portant Adoption du Rapport du Comité Régional de Surveillance des Lois Types Parlementaires.**

*« Que le Rapport du Comité Régional de Surveillance des Lois Types Parlementaires soit adopté par la 51ème Session de l'Assemblée Plénière ».*

|  |  |
| --- | --- |
| Motionnaire : | Hon. Ishmael Ndaila ONANI, Président |
| Comotionnaire / Second Motionnaire : | Hon. Shally Josepha RAYMOND, Vice-Présidente |

1. **Motion sur le Renforcement de la lutte contre la criminalité transnationale organisée dans la Région de la SADC**

*« Que la Motion sur le Renforcement de la lutte contre la criminalité transnationale organisée dans la Région de la SADC soit adoptée par la 51ème Session de l'Assemblée Plénière ».*

|  |  |
| --- | --- |
| Motionnaire : | Hon. Seiso Joel MOHAI, Afrique du Sud |
| Comotionnaire / Second Motionnaire : | Hon. Tsiliva Didiot CHRISTOPHE, Madagascar |

1. Discours [Adresse] prononcé devant l’Assemblée Plénière par le African Population and Health Research Centre [le Centre africain de recherche sur la population et la santé (APHRC)], en application de l’Article 44 (5) du Règlement des Procédures, sur sa collaboration avec le FP de la SADC et sur la manière dont l’APHRC peut aider les Parlements nationaux à recueillir des preuves pour les processus d'élaboration des politiques, ainsi que la façon dont les Député(e)s peuvent utiliser le Service d’intervention rapide.
2. Discours à l'Assemblée Plénière par l'UNFPA [FNUAP] sur les conclusions de son Rapport sur l'état de la population mondiale pour 2021 : *Voir l’invisible : Les arguments en faveur de l’action dans la crise négligée de la grossesse involontaire / non désirées,* mettant l’accent sur les possibilités de leadership et d’action des Parlementaires et de collaboration avec le Bureau/Office régional de l’UNFPA pour l'Afrique australe et orientale (UNFPA ESARO)
3. Discours prononcé devant l'Assemblée Plénière par OXFAM en Afrique australe, en application de l'Article 44 (5), du Règlement des Procédures, sur les conclusions du Rapport d'OXFAM sur l'indice des engagements de l'Afrique australe portant sur la réduction des inégalités, intitulé *« La crise de l'extrême inégalité dans la SADC : Lutte contre l’austérité et la pandémie de COVID-19 »,* qui a été officiellement lancé par la Secrétaire Générale du FP de la SADC le 10 mai 2022 au Cap, en Afrique du Sud, et pour mettre en évidence les possibilités de leadership et d'action des Parlementaires et de collaboration avec l’Oxfam.

Fin.